



Agent immobilier menteur s'est jouer des vendeurs et acheteurs

Par **Aagon**, le **20/09/2010** à **10:58**

Bonjour,

Nous avons fait une proposition d'achat d'appartement via l'agent immobilier de 180 000 euros que les propriétaires ont accepté, mais dont l'agent nous a certifier le contraire en nous insitant à augmenter légèrement notre proposition. Du coup nous avons fait une seconde proposition à 183 000 euros. Là l'agent immobilier nous a dit que c'était ok. Cependant les acheteur eux n'ont pas reçu cette seconde demande et nous onf ait part après signature qu'il avait été ok pour 180 000. J'en conclus donc que l'agent immobilier s'est augmenter sa marge de 3000 euros sur notre dos et na aucunement augmenter la rente des vendeurs.

Demain expire notre délais de 7 jours !! que pouvons et sommes nous en droit de demander auprès de l'agent immobilier maklipulateur et menteur ??

merci d'avance des réponse que vous pourrez m'apporter.

PS je ne comprend pas et ne trouve pas ou sont les références(conditions) du petit astérix de cette question de votre site :

AVOCAT * : OUI ou NON (Accepter d'être contacté par des avocats)

Si le OUI implique des frais quelconques, alors veuillez prendre celà pour un NON. merci de votre compréhension